

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 27 mai 2024

D2024-45

Retrait de la délibération
2023-86 concernant le
renouvellement du bail de la
poste

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	20	21

Vote POUR	21
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

21 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Présents:

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Cyrille BOUCHY, Marina BROSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Claire DE CROMBRUGGHE, Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

Absents:

Françoise CURAILLAT a donné pouvoir à Annick GUYON
Coralie SANGOY-LUTAUD
Federico BIANCHINO

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la délibération 2023-86 en date du 11 décembre 2023 doit être retirée, puisque le renouvellement du bail de la poste n'a pu être signé, pour un manque de documents (DPE et amiante).

Il est proposé de délibérer à nouveau concernant ce renouvellement de bail pour une signature au 1^{er} juillet 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, procède au retrait de la délibération n°2023-86.

Le secrétaire de séance
Céline CARREIRO



Le Maire
Michel BERTHET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le31 mai 2024.....

Acte contresigné le 31/05/2024

Le Maire,

